



CHAPITRE 111

Loi concernant certains terrains
dans la cité de Westmount

[Sanctionnée le 19 décembre 1975]

Préam-
bule

ATTENDU que, le 15 juillet 1974, par un acte de vente enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2537091, la cité de Westmount a vendu à La Banque Royale du Canada certains immeubles situés dans la cité de Westmount comprenant, entre autres, les lots qui étaient autrefois désignés sous les numéros 380-18 et 380-66 du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal;

Que, le 11 avril 1945, par un acte enregistré à ce bureau d'enregistrement sous le numéro 612146, le lot 380-18 a été vendu par Wilbrod Décarie, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de la succession de Joseph Aimé Massue, à Walter Joseph Shea et que des doutes ont été soulevés quant au pouvoir de cet exécuteur de vendre des immeubles aux termes du testament de Joseph Aimé Massue fait le 17 décembre 1890 et enregistré à ce bureau d'enregistrement sous le numéro 32615;

Que, le 5 avril 1949, par un acte enregistré à ce bureau d'enregistrement sous le numéro 780285, le lot 380-66 a été vendu par Jacques O. Turgeon et Paule Turgeon à Adolphe Lecours et que des doutes ont été soulevés quant à la validité de cette vente qui a été consentie sans la participation de tous les intéressés à la substitution créée par le testament de Marie-Hélène Bédard Berthelot fait le 15 septembre 1897 et enregistré à ce bureau d'enregistrement sous le numéro 145379;

CHAPTER 111

An Act respecting certain lots in
the city of Westmount

[Assented to 19 December 1975]

WHEREAS, on 15 July 1974, by deed of sale registered in the registry office of the registration division of Montreal under No. 2537091, the city of Westmount sold to The Royal Bank of Canada certain immoveables situated in the city of Westmount including, amongst others, the lots which were formerly designated under Nos. 380-18 and 380-66 of the cadastre of the parish municipality of Montreal;

On 11 April 1945, by deed registered in such registry office under No. 612146, lot 380-18 was sold by Wilbrod Décarie, in his capacity of testamentary executor of the estate of Joseph Aimé Massue, to Walter Joseph Shea, apparently without the power to sell immoveables under the will of Joseph Aimé Massue executed on 17 December 1890 and registered in such registry office under number 32615;

On 5 April 1949, by deed registered in such registry office under No. 780285, lot 380-66 was sold by Jacques O. Turgeon and Paule Turgeon to Adolphe Lecours, and doubts have arisen as to the validity of such sale which was agreed upon without the participation of all the parties interested in a substitution created by the will of Marie-Hélène Bédard Berthelot executed on 15 September 1897 and registered in such registry office under No. 145379;

Qu'à la suite de procédures d'expropriation intentées contre Nina Dimitri Alexakis, propriétaire enregistré du lot 380-18, la cité de Westmount a, le 14 juillet 1966, enregistré à ce bureau d'enregistrement, sous le numéro 1925883, copie du jugement du 13 novembre 1964 fixant l'indemnité mais que des doutes ont été soulevés quant à la nécessité d'intenter également ces procédures contre les héritiers et les légataires de feu Joseph Aimé Massue;

Qu'à la suite de procédures d'expropriation intentées contre Louis Philippe Lecours, en fiducie pour le compte de Suzanne Brouillet, propriétaire enregistré du lot 380-66, la cité de Westmount a, le 14 mai 1971, enregistré à ce bureau d'enregistrement, sous le numéro 2275287, copie du jugement du 16 octobre 1964 fixant l'indemnité mais que des doutes ont été soulevés quant à la nécessité d'intenter également ces procédures contre les héritiers, les légataires, les appelés et les grevés aux termes du testament de feu Marie-Hélène Bédard Berthelot;

Que la vente du 15 juillet 1974 a été faite à la condition que la cité de Westmount demande l'adoption d'une loi privée établissant la validité du titre à ces deux lots;

Que La Banque Royale du Canada projette d'ériger, à un coût élevé, un centre de traitement des données sur les immeubles qu'elle a acquis et qu'il est dans son intérêt que son titre à ces lots soit établi de façon incontestable et que tout doute quant à la validité de ce titre soit écarté;

À ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit:

1. L'acte de vente passé le 11 avril 1945 devant le notaire F. Samuel Mackay sous le numéro 20175 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 612146, entre Joseph Wilbrod Décarie, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de la succession de Joseph Aimé Massue aux termes du testament de ce dernier fait le 17 décembre 1890 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal-Est sous le numéro 32615, et Walter Joseph Shea est déclaré valide et légal à compter de sa

Following expropriation proceedings instituted against Nina Dimitri Alexakis, registered owner of lot 380-18, the city of Westmount, on 14 July 1966, registered in such registry office, under No. 1925883, a copy of the judgment dated 13 November 1964 fixing the indemnity, but doubts have arisen as to the necessity of also instituting such proceedings against the heirs and legatees of the late Joseph Aimé Massue;

Following expropriation proceedings instituted against Louis Philippe Lecours, in trust on behalf of Suzanne Brouillet, registered owner of lot 380-66, the city of Westmount, on 14 May 1971, registered in such registry office, under No. 2275287, a copy of the judgment dated 16 October 1964 fixing the indemnity, but doubts have arisen as to the necessity of also instituting proceedings against the heirs, legatees, institutes and substitutes under the will of Marie-Hélène Bédard Berthelot;

The sale on 15 July 1974 was made on condition the city of Westmount request passage of a private bill validating the title to such lots;

The Royal Bank of Canada has the intention to erect, at substantial cost, a data processing centre on the immovables it has acquired and it is in its interest that its title to such lots be uncontestedly established and any doubt as to the validity of the title set aside;

Therefore, Her Majesty, with the advice and consent of the National Assembly of Québec, enacts as follows:

1. The deed of sale, dated 11 April 1945, executed before F. Samuel Mackay, notary, under No. 20175 and registered in the registry office of the registration division of Montreal under No. 612146, between Joseph Wilbrod Décarie, in his capacity of testamentary executor of the estate of Joseph Aimé Massue under the will of the latter executed on 17 December 1890 and registered in the registry office of the registration division of Montreal-East under No. 32615, and Walter Joseph Shea is declared valid and

Acte de
vente
déclaré
valide et
légal.

Deed of
sale
declared
valid
and legal.

date et avoir transféré à ce dernier les droits des héritiers et légataires de Joseph Aimé Massue dans le lot 380-18 du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal.

Acte de
vente
déclaré
valide et
légal.

2. L'acte de vente passé le 5 avril 1949 devant le notaire Érigène Godin sous le numéro 22628 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 780285, entre Jacques O. et Paule Turgeon et Adolphe Lecours est déclaré valide et légal à compter de sa date et avoir transféré à ce dernier les droits des héritiers, légataires, appelés et grevés aux termes du testament de Marie-Hélène Berthelot, fait le 15 septembre 1897 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 145379, dans le lot 380-66 du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal.

Entrée en
vigueur.

3. La présente loi entre en vigueur le jour de sa sanction.

legal from its date of execution and to have transferred to the latter the rights of the heirs and legatees of Joseph Aimé Massue in lot 380-18 of the cadastre of the parish municipality of Montreal.

2. The deed of sale, dated 5 April 1949, executed before Érigène Godin, notary, under No. 22628 and registered in the registry office of the registration division of Montreal under No. 780285, between Jacques O. and Paule Turgeon and Adolphe Lecours is declared valid and legal from its date of execution and to have transferred to the latter the rights of the heirs, legatees, institutes and substitutes under the will of Marie-Hélène Berthelot, executed on 15 September 1897 and registered in the registry office of the registration division of Montreal under No. 145379, in lot 380-66 of the cadastre of the parish municipality of Montreal.

Deed of
sale
declared
valid and
legal.

3. This act shall come into force on the day of its sanction.

Coming
into force.